

LE SENTIER

du pont Tamanou



*La transversale
Koohnê-Tiwaka*



LA FLORE

Au cœur de la chaîne (2^e édition)

Le sentier du pont Tamanou

Imaginez-vous... il y a 300 millions d'années ! C'est l'âge des roches que vous foulez et qui sont des vestiges de la Pangée, ce continent unique qui formera ensuite le Gondwana et la Laurasie. Avec les mouvements des plaques, le Gondwana s'est disloqué en donnant l'Amérique du Sud, l'Inde, l'Afrique, l'Antarctique, l'Australie, puis la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie. Après des millions d'années d'érosion, ces roches sont remises à nue et se désagrègent aujourd'hui sous forme de sables riches en quartz et en feldspaths.

Ce sentier serpente dans l'ancien lit d'une rivière détournée pour la construction de la route « la Transversale » qui relie les deux côtes. En 1989, il fallait compter quatre heures en voiture tout terrain pour aller de Koohné à Tiwaka. Une heure suffit aujourd'hui pour parcourir les 62 kilomètres. D'autres informations à ce sujet sont gravées sur la stèle inaugurale, que vous découvrirez en fin de parcours.

Ce site permet d'étudier sur place les contrastes entre la forêt préservée le long du creek et la plantation de *Pinus caraibea* exploités par la scierie de Hêcaaolé (tribu de Netchaot). Plus de 130 espèces de plantes ont été répertoriées tout au long de ces 530 mètres balisés.

Ce livret devrait vous permettre de les observer et d'en identifier une vingtaine. Certaines sont rares comme l'orchidée *Sarcochilus koghiensis*, d'autres sont majestueuses comme les fougères royales et arborescentes.



Gilles Reiss (DEFIJ)



REMERCIEMENTS



Le sentier du pont Tamanou a été réalisé par douze jeunes de la tribu de Pwöpwöp, mais de nombreuses personnes ont participé à sa mise en place et à l'élaboration de ce guide botanique. Je tiens particulièrement à remercier :

- ♦ Jean-Pierre Butin (DDEE-PN), pour sa disponibilité, son travail d'identification des végétaux et la relecture du document.
- ♦ Bernard Chatelain (DDEE-PN), pour la supervision des différents travaux sur le sentier et pour la réalisation de la carte.
- ♦ Gilles Reiss (DEFIJ-PN), pour l'organisation du stage et la relecture du document.
- ♦ Les instituteurs et directeurs présents lors du stage DEFIJ : Anna Chaintreau, Jean-Claude Porquier, Carl Johnston, Philip Le Marrec, Arielle Mahossem, Virginie Mochamat, Krystel Newland, Arnaud Courtot, Sébastien Puech, Michel Soulier, Laura Waia, pour leur participation à la création du livret.
- ♦ Kurt Guichard, pour sa participation lors du stage de formation.
- ♦ Les jeunes du chantier école et leur formateur, Alexandre Arnasson (CFPPA du Lycée agricole de Nouvelle-Calédonie), pour l'aménagement du sentier.
- ♦ Gilles Dagostini (IRD), pour la relecture du document.
- ♦ Jérôme Muzinger (IRD), pour la relecture des fiches.
- ♦ Le site Internet Endémia, pour la recherche d'informations sur les plantes.
- ♦ Jean-François Corral et Elia Pawaa pour la transcription en langue des noms de plantes.
- ♦ Maria Ouillate, pour sa connaissance des plantes médicinales.
- ♦ Raymond Kohlsmith (Falconbridge), pour l'étude géologique du site.
- ♦ Les élèves de terminale STAE du Lycée agricole de Nouvelle-Calédonie (Pouembout), les élèves de CP/CM1 de la tribu de Netchaot et leurs enseignants, pour avoir testé le sentier et livré leurs impressions lors de sa réalisation.
- ♦ Rémy Prelli, pour la relecture des textes et fiches concernant les fougères.
- ♦ Audrey Hersen et Cathy Le Bouteiller, pour la relecture du document.

Bonne découverte !

Julien Barrault (CIE)



LA FORÊT HUMIDE ET LE CREEK

Superficie : environ 3 900 km²

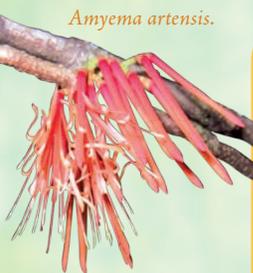
Nombre d'espèces végétales : > 2000

Taux d'endémisme végétal : > 82 %

La forêt humide est une formation végétale de climat chaud et humide. Elle se situe le long de la chaîne centrale et se prolonge sur les versants de la côte Est. La végétation enrichit les sols en matière organique (feuilles et branches mortes), mais en cas d'incendie ou de déboisement, ces derniers deviennent très pauvres. Les forêts denses humides couvrent environ 1 800 km² sur roches acides, 1 200 km² sur roches ultramafiques (terrains miniers) et 900 km² sur roches calcaires (Loyauté, Ile des Pins).



Balanophora fungosa.



Amyema artensis.

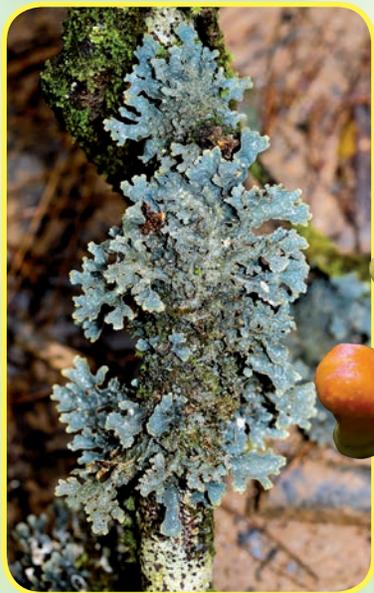
Les deux espèces sont des plantes parasites.



Amyema artensis.

Les strates végétales sont bien marquées. Les végétaux sont toujours verts (ils ne perdent pas toutes leurs feuilles à une saison donnée). C'est la formation végétale la plus riche. On y trouve tous les palmiers calédoniens (38 espèces), de nombreux conifères (35 espèces sur les 43), des fougères, des mousses, des lichens, des plantes épiphytes et parasites...

On y dénombre aussi plus de 150 espèces de lianes et 170 espèces d'orchidées.



Le lichen est une association entre une algue et un champignon.



Oxera robusta.



Hoya limoniaca.

Ces deux lianes sont bien présentes sur le sentier.

► SUR LA GRANDE TERRE, ON DISTINGUE :

- ♦ une forêt humide de basse et moyenne altitude (généralement de 300 à 1 000 m) qui reçoit de 1 500 à 3 500 mm/an de pluie avec de grands arbres (de 20 à 35 m).
- ♦ une forêt de haute altitude (au-dessus de 700/800 m), très dense, qui reçoit de 3 500 à 4 000 mm/an de pluie et dont les petits arbres (10-12 m au plus) ont des troncs tortueux recouverts de plantes épiphytes.

► QUELQUES RÔLES ÉCOLOGIQUES DES FORÊTS HUMIDES :

- ♦ régulation du débit des rivières
- ♦ réservoir de biodiversité
- ♦ producteur d'oxygène, humidification de l'atmosphère
- ♦ lutte contre l'érosion (les racines retiennent le sol)
- ♦ la végétation absorbe du carbone atmosphérique et le stocke sous forme de matière organique.

► QUELQUES RÔLES SOCIOCULTURELS DES FORÊTS HUMIDES :

- ◆ espèces totémiques et médicinales
- ◆ bois de construction, de chauffe et pour la sculpture
- ◆ réserve de nourriture
- ◆ tourisme
- ◆ exploitation de certaines essences...

► QUELQUES MENACES QUI PÈSENT SUR LES FORÊTS HUMIDES :

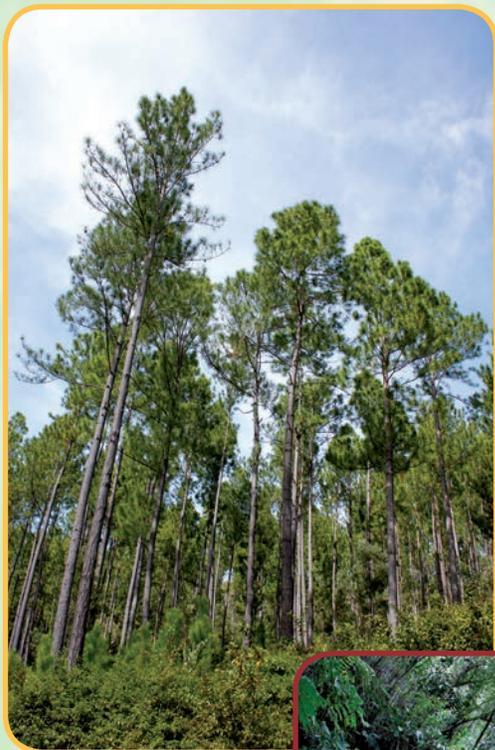
- ◆ feux
- ◆ activités minières
- ◆ espèces envahissantes (rats, cerfs, cochons, fourmis électriques, miconia, faux papyrus, lantana...)
- ◆ exploitations forestières imprudentes (sélection d'une espèce, ouverture de pistes...)



Zygogynum pancheri
ssp. rivulare.

Certains végétaux (*Blechnum gibbum*, *Pandanus* spp., *Zygogynum pancheri* ssp. *rivulare*...) se développent particulièrement bien le long des cours d'eau. Ces plantes ont des rôles importants car elles fixent les berges avec leurs racines et nous protègent lors des grosses pluies en diminuant la force du courant. Elles offrent également des refuges, des habitats, des lieux de ponte et d'alimentation pour la faune aquatique. Enfin, elles contribuent à maintenir la qualité de l'eau par la consommation des nitrates, des phosphates et l'ombre qu'elles procurent.

Une grande partie des espèces présentes le long du sentier se rencontrent également en forêt humide (kaoris, tamanous, fougères arborescentes, orchidées...).



Pinus caraibea.

Le sentier du pont Tamanou est situé à 180 m d'altitude. On pourrait qualifier cette végétation de forêt-galerie, car elle borde un cours d'eau et est ceinturée par une plantation monospécifique de *Pinus caraibea*. Le contraste entre ces deux types de végétation est saisissant : une vingtaine d'espèces arrivent à subsister dans les plantations de *Pinus* alors que sur le sentier, plus de 130 espèces végétales ont été recensées.



Contraste entre la plantation de *Pinus caraibea* et la forêt-galerie.



LES FOUGÈRES



Lycopodiacées
Lycopodium sp.

Le groupe des Ptéridophytes comprend les fougères et les plantes apparentées comme les lycopodes, les sélaginelles, les prêles, les isoètes ou les Psilotacées. Ce sont des plantes possédant des vaisseaux conducteurs de sève et se reproduisant avec des spores (sans graines ni fleurs). Elles sont apparues il y a plus de 300 millions d'années.



Selaginellacées
Selaginella
hordeiformis.

Près de 11 000 espèces de Ptéridophytes existent dans le monde, 260 vivent en Nouvelle-Calédonie dont plus de 100 endémiques. Sur le parcours, une trentaine d'espèces de Ptéridophytes ont été répertoriées. Cinq sont décrites dans les fiches : trois fougères arborescentes et deux fougères royales. Toutes les fougères arborescentes sont protégées sur la Grande Terre. Le prélèvement, la détention, le transport, etc. d'une partie ou de la totalité de la plante sont interdits.



Polypodiacées : *Pyrosia confluens*
et *Dictymia mackeei*.
La disposition des amas
de sporanges est très importante
pour la détermination
des espèces.

► REPRODUCTION

En simplifiant, la reproduction des fougères peut être décrite de la façon suivante : les petits organes blancs, jaunes ou orangés, situés sous les feuilles et contenant des spores, sont appelés sporanges. Ils sèchent, s'ouvrent et expulsent les spores. Ces derniers donnent en germant une petite plante verte et plate en forme de cœur, le prothalle, contenant les organes mâles et femelles.

La fécondation n'a lieu qu'en présence d'eau qui fait gonfler et s'ouvrir les organes de reproduction. Une seule fougère se développe à partir d'un prothalle. Certains sporanges sont protégés par une membrane, d'autres non.

Dennstaedtiacées
Histiopteris incisa.
Les jeunes feuilles
enroulées sont
appelées crosses.

Sporanges non protégés
(Pteridacées *Adiantum* sp.).



Sporanges non protégés
(Dennstaedtiacées
Hypolepis
Tenuifolia).



Sporanges protégés dans de petites structures rondes (Dicksoniacées *Calochlaena straminea*).

► HABITAT

On trouve des fougères dans le monde entier, sauf dans les zones très arides. La plupart d'entre elles aiment les endroits humides et ombragés, mais certaines espèces s'accommodent de sols secs et rocaillieux. On trouve également des espèces épiphytes, fixées essentiellement sur des arbres. En Nouvelle-Calédonie, certaines espèces, comme la fougère aigle, sont envahissantes et poussent dans tous les milieux où la végétation primaire recule (à cause des feux, du surpâturage...). Elles ne sont pas exigeantes et peuvent pousser sur des sols pauvres et acides, au risque d'occuper entièrement l'espace.



Polypodiacées *Drynaria*
rigidula, et Pteridacées
Adiantum sp.

► UTILISATIONS

De nombreuses utilisations sont répertoriées suivant les espèces : plante ornementale, consommation des rhizomes, fabrication de matelas, de toits pour les farés et les cases, de médicaments, d'instruments de musique, de pics à brochettes, de chapeaux...

LES ORCHIDÉES (ORCHIDACÉES)



Bulbophyllum longiflorum.

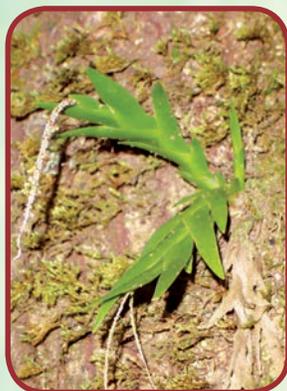
Les orchidées sont adaptées à des milieux difficiles. Pour y vivre, elles s'associent souvent avec des champignons qui leur permettent d'exploiter les nutriments. Cette spécificité leur permet de coloniser des milieux relativement peu occupés par d'autres espèces.

Une grande partie d'entre elles montrent des relations de dépendance étroite avec des insectes pollinisateurs spécifiques, allant jusqu'à des stratégies de leurres

visuels, olfactifs et sexuels. Ces

relations spécialisées en font des espèces très sensibles aux perturbations de leurs conditions environnementales.

Les semences des orchidées sont de très petite taille, produites en très grand nombre, et peuvent donc être facilement



Oberonia equitans.



Oberonia titania.

transportées par les vents. Elles ne possèdent pas de réserves nutritives suffisantes pour germer. C'est un champignon symbiotique qui leur donne les sucres nécessaires à leur germination.

En Nouvelle-Calédonie, beaucoup d'orchidées sont épiphytes et adaptées à l'ombre régnant dans la forêt humide. Elles présentent des tiges renflées à leur base, avec des racines souvent pourvues d'un voile de



Sarcochilus koghiensis est une orchidée épiphyte assez rare.



Rhynchophreatia micrantha.

Eria rostrifolia.



radicelles pouvant capter l'humidité atmosphérique. Certaines sont minuscules et difficilement repérables.

De nombreuses espèces sont cultivées comme plantes ornementales. La vanille, qui est une orchidée, est cultivée comme condiment. Dans de nombreux pays, comme en Nouvelle-Calédonie, la vanille est fécondée à la main. En effet l'insecte pollinisateur ne vit que dans son pays d'origine, le Mexique.



Sur la Grande Terre, toutes les orchidées sauvages sont protégées. Le prélèvement, la détention, le transport, etc. d'une partie ou de la totalité de la plante sont interdits.

Orchidée indéterminée (détail fleur).

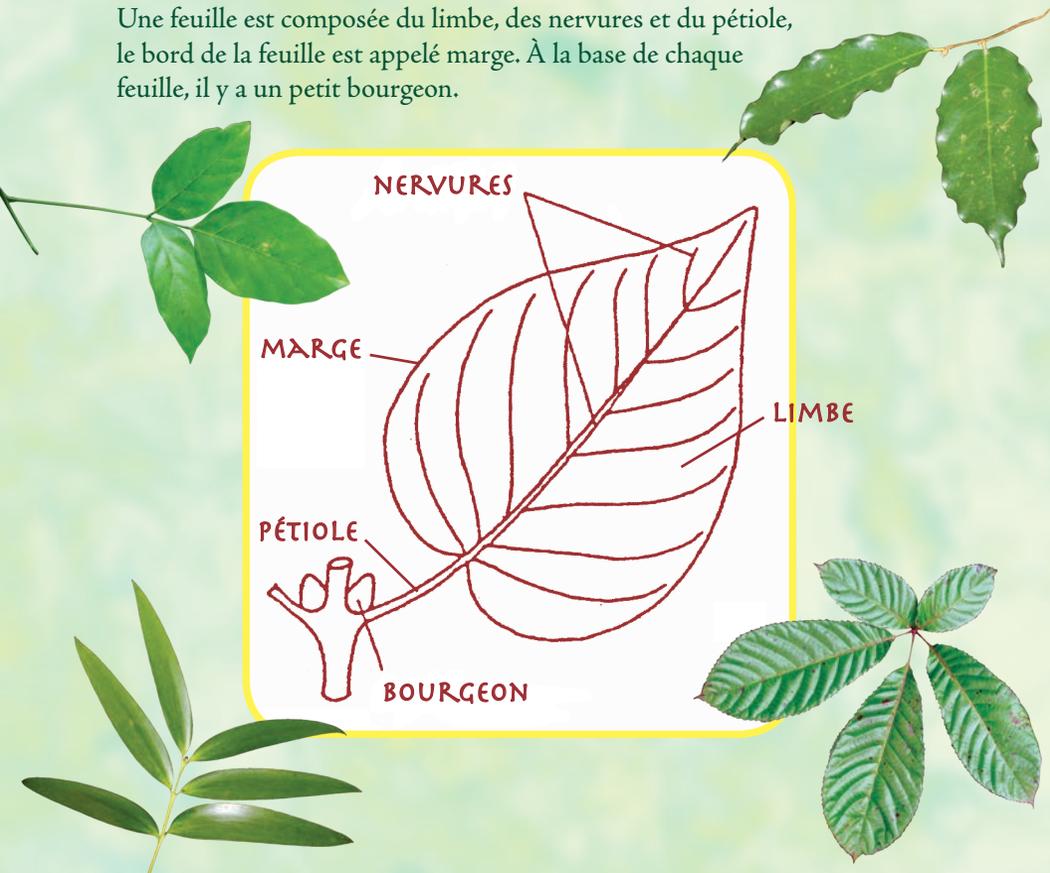
Pholidota imbricata.



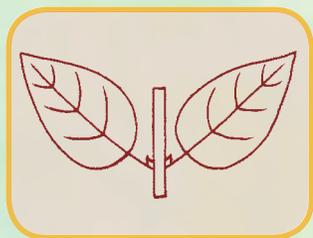
UN PEU DE VOCABULAIRE BOTANIQUE

Afin de pouvoir identifier certaines plantes du sentier, il est nécessaire de bien les observer et de pouvoir les décrire correctement.

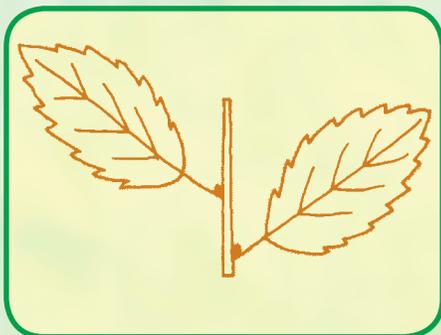
Une feuille est composée du limbe, des nervures et du pétiole, le bord de la feuille est appelé marge. À la base de chaque feuille, il y a un petit bourgeon.



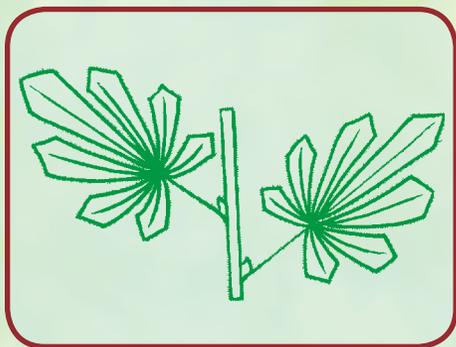
Les feuilles peuvent avoir des formes variées et être disposées de différentes manières... Voici quelques exemples.



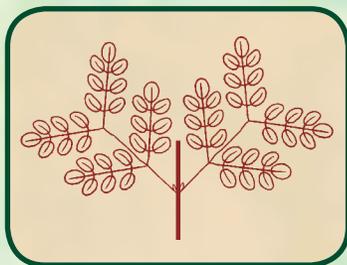
Deux feuilles opposées et simples.
Ex : *Pagianta cerifera*.



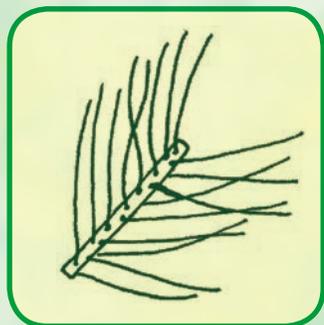
Deux feuilles alternes, simples et dentées.
Ex : *Elaeocarpus angustifolius*.



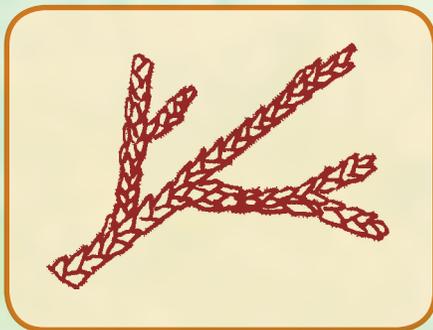
Deux feuilles alternes, composées et palmées.
Ex : *Schefflera gabiellae*.



Deux feuilles opposées, composées
et bi-pennées.
Ex : *Archidendropsis streptocarpa*.



Feuilles en aiguilles.
Ex : *Pinus caraibea*.



Feuilles en écailles.
Ex : *Gymnostoma webbianum*.

S'AMUSER ET APPRENDRE TOUT AU LONG DU SENTIER

► JEU DE PISTE

Les équipes ont des pistes différentes à suivre. Sur leur feuille de route est indiquée une liste d'arbres et de plantes. À chaque arbre ou plante, on dispute une épreuve, on déchiffre un message, on répond à des questions, on cherche des objets, etc.

Variante : les plus grands peuvent en profiter pour apprendre à se repérer avec une carte et une boussole : on ira d'un repère à l'autre sous forme de course d'orientation.

► CHASSE AU TRÉSOR

Chaque équipe doit rapporter différents éléments naturels trouvés dans les environs (chutes d'écorce, feuilles mortes, fruits, terre...). Il faut, dans un temps donné, rapporter tous les éléments marqués sur la liste.

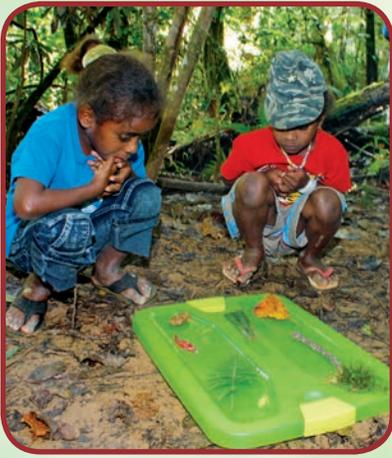
On peut aussi distribuer des photos d'arbres aux enfants et leur demander de les reconnaître sur le parcours puis d'en rapporter le nom inscrit sur les plaquettes.

Variante : l'enfant possède une liste avec le nom des arbres et des fiches d'identité vierges. Il doit retrouver les plantes, rapporter le décalque des écorces et/ou les dessins des feuilles, des fleurs... et remplir la fiche d'identité.



► JEUX SENSORIELS

Pour le goût, l'odorat et le toucher, les exercices de reconnaissance se feront le plus souvent avec les yeux bandés.



♦ **Observer :**

- ♦ **Chercher l'intrus :** barrer les arbres qui n'existent pas sur le sentier.

Exemple : donner le cocotier, le letchi, le bourao, le flamboyant...

- ♦ **Deviner le nom de l'arbre suivant son portrait :**

exemple : je suis..., j'ai des fleurs..., j'ai des fruits..., je pousse à côté de (tel arbre)..., qui suis-je ?

♦ **Sentir et/ou goûter :**

Apprendre à reconnaître divers éléments naturels à l'aide de son nez et/ou de ses papilles gustatives (les feuilles du faux basilic et du houp blanc, les fleurs du palétuvier de montagne, du *Zygodinium* et du *Freycinetia*, l'écorce du faux santal, l'humus, la sève du *Pinus*, les framboises...).

NB : Attention, lorsqu'on fait goûter une plante, il faut bien la connaître car certaines sont toxiques.

♦ **Toucher :**

Reconnaître au toucher et décrire différentes choses de la forêt : écorces, feuilles, champignons, cailloux, mousses, etc. en employant le vocabulaire adapté : doux, rugueux, dures, molles, sèches, humides, etc.

♦ **Ecouter :**

Identifier les bruits de la forêt, les chants et les cris des oiseaux, les bourdonnements d'insectes, le bruissement des feuilles au vent, l'écoulement de l'eau du creek... Les plus grands peuvent apprendre à reconnaître les cris et chants des différentes espèces d'oiseaux.

► ÉVALUER LA TAILLE D'UN ARBRE, CONSTRUIRE UN DENDROMÈTRE

Le dendromètre (*dendros* : arbre ; mètre : mesure) permet d'évaluer avec précision la taille d'un arbre (mais aussi d'une maison, d'une tour, d'un clocher...).

♦ Fabrication

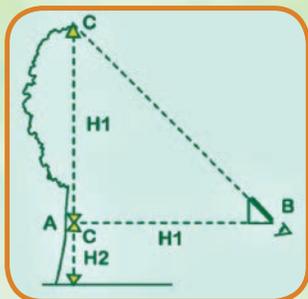
- ♦ Construire un triangle rectangle isocèle de 25 cm de côté.
- ♦ Fixer sur le grand côté un tube PVC (diamètre 1,5 cm ; longueur 35 à 40 cm) à l'aide de deux colliers atlas. Fixer sur le côté vertical un fil à plomb (ou placer un niveau à bulle sur le côté horizontal).

♦ Matériel nécessaire

- ♦ Tasseaux de 1,5 cm ou 2 cm de section
- ♦ Tube PVC
- ♦ Colliers, vis, fil
- ♦ Niveau à bulle (éventuellement)

♦ Utilisation

- ♦ Placer le dendromètre à hauteur de l'œil.
- ♦ Se déplacer pour viser précisément le sommet de l'arbre.



- + Vérifier que l'appareil est bien vertical (ou horizontal) à l'aide d'un fil à plomb (un deuxième enfant peut avoir ce rôle).
- + Mesurer la distance de l'arbre à la pointe du dendromètre.
- + Ajouter la distance entre la base du dendromètre et le sol pour obtenir la hauteur de l'arbre. Hauteur de l'arbre = $H1 + H2$ (voir croquis ci-contre).

LISTE DES ESPÈCES IDENTIFIÉES SUR LE SENTIER

Détermination : J.P Butin (DDEE PN)

Famille	Nom Scientifique	Nom commun	Nom en camuki
Apocynacées	<i>Alstonia plumosa</i>	Arbre à haricots	–
Apocynacées	<i>Hoya limoniaca</i>	Hoya	–
Apocynacées	<i>Pagiantha cerifera</i>	Arbre à cire	Tabè pwèti
Aracées	<i>Alocasia macrorrhiza</i>	Taro sauvage	–
Aracées	<i>Epipremnum pinnatum</i>	Philodendron	–
Araliacées	<i>Meryta</i> sp.	–	–
Araliacées	<i>Schefflera gabriellae</i>	Ralia	Pum
Araucariacées	<i>Agathis moorei</i>	Kaori blanc	Jèiu
Arecacées	<i>Basselinia gracilis</i>	Palmier	Alica
Aspleniacées	<i>Asplenium nidus</i>	Fougère langue de bœuf	Ôopwè wayi
Balanophoracées	<i>Balanophora fungosa</i>	–	–
Bignoniacées	<i>Deplanchea speciosa</i>	Couronne d'or	–
Blechnacées	<i>Blechnum gibbum</i>	Petite fougère arborescente	–
Blechnacées	<i>Blechnum orientale</i>	Fougère	–
Caesalpiniacées	<i>Cassia tomentosa</i>	–	–
Casuarinacées	<i>Casuarina collina</i>	Bois de fer	Owii
Casuarinacées	<i>Gymnostoma webbianum</i>	Bois de fer	–
Clusiacées	<i>Calophyllum caledonicum</i>	Tamanou de montagne	Piè
Clusiacées	<i>Garcinia puat</i>	Faux Houp, Houp blanc, Arbre à vinaigre	–
Compositées	<i>Ageratum conyzoides</i>	Baume	Abwièn
Compositées	<i>Synedrella nodiflora</i>	Herbe à cochon	–
Convulvolacées	<i>Ipomoea cairica</i>	Liseron	–
Crassulacées	<i>Kalanchoe</i> sp.	–	–
Cunoniacées	<i>Geissois racemosa</i>	Faux tamanou	Péjèlè
Cyatheacées	<i>Sphaeropteris intermedia</i>	Fougère arborescente	Pulaaò
Cyatheacées	<i>Sphaeropteris novaecaledoniae</i>	Fougère arborescente	Pulaaò

Famille	Nom Scientifique	Nom commun	Nom en camuki
Cyperacées	<i>Cyperus alternifolius</i>	Faux papyrus	–
Cyperacées	<i>Cyperus</i> sp.	–	–
Davalliacées	<i>Davallia solida</i>	Fougère patte de lapin	–
Davalliacées	<i>Nephrolepis cordifolia</i>	Fougère	–
Dennstaedtiacées	<i>Histiopteris incisa</i>	Fougère	–
Dennstaedtiacées	<i>Hypolepis tenuifolia</i>	Fougère	–
Dicksoniacées	<i>Calochlaena straminea</i>	Fougère	–
Dicksoniacées	<i>Dicksonia thyrsopteroides</i>	Fougère arborescente	–
Dilleniacées	<i>Tetracera billardieri</i>	Liane d'eau	–
Dipteracées	<i>Dipteris conjugata</i>	Fougère chapeau	–
Ebenacées	<i>Diospyros olen</i>	–	Tanim
Elaeocarpaceés	<i>Elaeocarpus angustifolius</i>	Cerisier bleu	Hâdo
Euphorbiacées	<i>Baloghia inophylla</i>	–	–
Euphorbiacées	<i>Codiaeum peltatum</i>	–	–
Euphorbiacées	<i>Macaranga corymbosa</i>	Bois de sang	Cöötili
Euphorbiacées	<i>Ricinus communis</i>	Ricin	–
Fabacées	<i>Flemingia strobilifera</i>	Sainfoin	–
Flagellariacées	<i>Joinvillea plicata</i>	Roseau	–
Gleicheniacées	<i>Dicranopteris linearis</i>	Fougère	–
Gleicheniacées	<i>Sticherus brackenridgii</i>	Fougère	–
Gleicheniacées	<i>Sticherus flabellatus</i>	Fougère	–
Hemerocallidacées	<i>Geitonoplesium cymosum</i>	Asperge sauvage kanak	–
Hernandiaceés	<i>Hernandia cordigera</i>	Bois bleu	–
Hymenophyllacées	<i>Trichomanes dentatum</i>	Fougère	–
Labiatéés	<i>Lantana camara</i>	lantana	–
Labiatéés	<i>Ocimum basilicum</i>	Faux basilic	–
Labiatéés	<i>Oxera robusta</i>	–	–
Lauracées	<i>Cryptocarya elliptica</i>	Faux santal	Bayo oudé
Lauracées	<i>Cryptocarya macrodesme</i>	–	–
Lauracées	<i>Litsea</i> sp.	–	–

Famille	Nom Scientifique	Nom commun	Nom en camuki
Linacées	<i>Hugonia jenkinsii</i>	–	–
Lindsaeacées	<i>Lindsaea moorei</i>	Fougère	–
Loranthacées	<i>Amyema artensis</i>	–	–
Lycopodiacées	<i>Lycopodiella cernua</i>	Fougère	–
Lycopodiacées	<i>Lycopodium</i> sp.	Fougère épaulette d'officier	–
Malvacées	<i>Commersonia bartramia</i>	–	–
Malvacées	<i>Urena lobata</i>	–	–
Marattiacées	<i>Angiopteris evecta</i>	Fougère royale	Alè
Marattiacées	<i>Ptisana attenuata</i>	Fougère royale	Alè
Melastomatacées	<i>Melastoma denticulatum</i>	–	–
Meliacées	<i>Dysoxylum rufescens</i>	Bois d'ail	–
Meliacées	<i>Dysoxylum</i> sp.	–	–
Meliacées	<i>Melia azedarach</i>	Lilas de Perse	–
Mimosacées	<i>Archidendropsis fourrieri</i>	–	–
Mimosacées	<i>Archidendropsis streptocarpa</i>	–	Mèui
Mimosacées	<i>Samanea saman</i>	Bois noir de Haïti	–
Monimiacées	<i>Hedycarya cupulata</i>	Arbre nid de guêpes	–
Moracées	<i>Ficus prolixa</i>	Baniani	–
Moracées	<i>Ficus racemigera</i>	Ficus	–
Moracées	<i>Trophis scandens</i>	Liane feu	–
Myrtacée	<i>Syzygium lateriflorum</i>	–	–
Myrtacées	<i>Carpolepis laurifolia</i>	Faux-Teck	–
Myrtacées	<i>Melaleuca quinquenervia</i>	Niaouli	–
Myrtacées	<i>Piliocalyx laurifolius</i>	Goya	–
Myrtacées	<i>Psidium guajava</i>	Goyavier	–
Orchidacées	<i>Bulbophyllum betchei</i>	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Bulbophyllum longiflorum</i>	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Eria rostrifolia</i>	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Liparis gibbosa</i>	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Luisia teretifolia</i>	Orchidée	–

<i>Famille</i>	<i>Nom Scientifique</i>	<i>Nom commun</i>	<i>Nom en camuki</i>
Orchidacées	<i>Oberonia equitans</i>	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Oberonia titania</i>	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Pholidota imbricata</i>	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Phreatia neocaledonica</i>	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Rhynchophreatia micrantha</i>	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Sarcophilus koghiensis</i>	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Spathoglottis</i> sp.	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Taeniophyllum</i> sp.	Orchidée	–
Orchidacées	<i>Trachoma papuanum</i>	Orchidée	–
Oxalidacée	<i>Oxalis corymbosa</i>	–	–
Pandanacées	<i>Freycinetia graminifolia</i>	–	–
Pandanacées	<i>Freycinetia</i> sp.	Pandanus grim pant	–
Pandanacées	<i>Pandanus</i> sp.	Pandanus	–
Papilionacées	<i>Arthroclianthus</i> sp.	–	–
Papilionacées	<i>Clitoria</i> sp.	–	–
Papilionacées	<i>Erythrina variegata</i> var. <i>fastigiata</i>	Peuplier kanak Erythrine	Jéémen
Passifloracées	<i>Passiflora suberosa</i>	Passiflore subéreuse	–
Phellinacées	<i>Phelline</i> sp.	–	–
Phyllanthacées	<i>Bischofia javanica</i>	Kohu de forêt	–
Phyllanthacées	<i>Cleistanthus stipitatus</i>	–	–
Phyllanthacées	<i>Glochidion billardieri</i>	–	Ine-pwang
Phyllanthacées	<i>Glochidion caledonicum</i>	–	Ine-pwang
Pinacées	<i>Pinus caraïbaea</i>	Pin des caraïbes	–
Piperacées	<i>Piper austrocaledonicum</i>	–	–
Poacées	<i>Miscanthus japonicus</i>	–	–
Polypodiacées	<i>Belvisia spicata</i>	Fougère	–
Polypodiacées	<i>Dictymia mackeei</i>	Fougère	–
Polypodiacées	<i>Drynaria rigidula</i>	Fougère nid d'hirondelle	–
Polypodiacées	<i>Microsorium varians</i>	Fougère	–

Famille	Nom Scientifique	Nom commun	Nom en camuki
Polypodiacées	<i>Pyrrosia confluens</i>	Fougère	–
Primulacées	<i>Maesa novocaledonica</i>	–	–
Primulacées	<i>Tapeinosperma</i> sp.	–	–
Pteridacées	<i>Adiantum</i> sp.	Fougère	–
Rhamnacées	<i>Ventilago pseudocalyculata</i>	–	–
Rhizophoracées	<i>Crossostylis grandiflora</i>	Palétuvier de montagne	Opwalop
Rosacées	<i>Rubus moluccanus</i>	Framboisier	–
Rosacées	<i>Rubus rosifolius</i>	Framboisier	–
Rubiacée	<i>Psychotria</i> sp.	–	–
Sapindacées	<i>Harpullia austrocaledonica</i>	–	–
Sapindacées	<i>Guioa villosa</i>	–	–
Sapotacées	<i>Niemeyera balansae</i>	–	–
Schizaeacées	<i>Lygodium reticulatum</i>	Fougère liane	–
Selaginellacées	<i>Selaginella hordeiformis</i>	Sélaginelle	–
Smilacacées	<i>Smilax</i> spp.	Salsepareilles	–
Solanacées	<i>Solanum nigrum</i>	Brède	–
Solanacées	<i>Solanum torvum</i>	Aubergine sauvage	–
Thelypteridacées	<i>Christella parasitica</i>	Fougère	–
Thymeleacées	<i>Lethedon</i> sp.	–	–
Violacées	<i>Agatea</i> sp.	–	–
Winteracées	<i>Zygogynum pancheri</i> ssp. <i>rivulare</i>	–	–
Woodsiacées	<i>Diplazium dilatatum</i>	Fougère	–

■ Espèces présentées dans les fiches.

GLOSSAIRE

ARILLE : enveloppe charnue plus ou moins développée autour d'une graine

AUTOCHTONE : originaire de la zone géographique, du pays

CALICE : ensemble des sépales d'une fleur

COROLLE : ensemble des pétales d'une fleur

CROSSE : extrémité recourbée des jeunes feuilles de fougères

ÉCOSYSTÈME : ensemble des êtres vivants et des éléments non vivants d'un milieu naturel

ENDÉMIQUE : se dit d'une espèce dont le lieu de vie est peu étendu et bien délimité

ÉPIPHYTE : plante qui croît à la surface d'une autre, sans la parasiter

ÉTAMINE : organe sexuel mâle des végétaux à fleurs produisant le pollen

FERTILE : qui porte les organes de reproduction

FOLIOLE : chaque division du limbe d'une feuille composée. Pour simplifier, nous utiliserons ce terme pour qualifier une division ultime du limbe d'une feuille composée

FRONDE : feuille de la fougère

INFLORESCENCE : mode de groupement des fleurs sur une plante

LIMBE : partie principale, élargie et étalée, de la feuille

MYCÉLIUM : appareil végétatif souterrain des champignons, formé de filaments

PARASITE : organisme qui vit aux dépens d'un autre être

PÉDONCULE : queue d'une fleur ou d'un fruit

PÉTIOLE : partie rétrécie reliant le limbe d'une feuille à la tige

PISTIL : ensemble des organes femelles de la fleur

POLLINISATION : transport du pollen de l'étamine au pistil

POLYMORPHE : qui présente des formes variées

PROTHALLE : petite lame verte, résultant de la germination des spores chez les fougères ou plantes voisines, qui porte les organes reproducteurs

RACHIS : prolongement du pétiole des feuilles composées pennées. Il porte des folioles

RHIZOME : tige souterraine et vivace d'une plante émettant chaque année des racines et des tiges aériennes.

SAPROPHYTE : végétal sans chlorophylle qui se nourrit de matière organique morte ou en voie de décomposition

SORE : amas de sporanges

SPORANGE : Sac ou urne contenant les spores chez les fougères, les mousses...

SPORE : équivalent de la graine chez les fougères et les autres végétaux inférieurs

STRATES : principaux niveaux d'étagement vertical d'un peuplement végétal

SYLVICULTURE : culture et exploitation des arbres

SYMBIOSE : association durable de deux êtres vivants profitable à chacun d'eux

BIBLIOGRAPHIE

- ♦ **Denis Marion**, *Encyclopédie de Nouvelle-Calédonie*, Tome 3, NEFO, 1984
- ♦ *La Nature*, tomes 1, 5, 8, 9, 10, Hachette, 1989
- ♦ *Orchidées indigènes de Nouvelle-Calédonie*, Société néo-calédonienne d'orchidophilie, 1995
- ♦ **M. Schmid**, *Fleurs et plantes de Nouvelle-Calédonie*, Les Editions du Pacifique, 2000
- ♦ **Tavernier**, *Biologie cycle 2*, Bordas, 1999
- ♦ **Serre, A.C.Roudeau, L. Bégou, C. Canel, K. Guichard**, *Fichier Animation Nature Nouvelle-Calédonie*, P.C.D.P, 1998
- ♦ **E. Kasarhéou, B. Wedoye**, *Guide des plantes du chemin Kanak*, Centre culture Tjibaou, 1998
- ♦ **R. Hodel, J.C Pintaud**, *Les palmiers de Nouvelle-Calédonie*, Allen Press, 1998
- ♦ **Franças**, *Fichier jeux et activités nature*, Graphic Plus
- ♦ *Les essences forestières*, Service des eaux et forêts
- ♦ **M. Picard**, *L'archipel néo-calédonien*, CDP, 1999
- ♦ *Flore de la Nouvelle-Calédonie et dépendances*, tomes 3, 4, 12, 14, 10, 11, 17, 19, Muséum national d'histoire naturelle, Association de botanique tropicale
- ♦ *Écologie en Nouvelle-Calédonie*, CTRDP, 1987
- ♦ Endémia, Site internet : www.endemia.nc
- ♦ Wikipedia, Site internet : <http://fr.wikipedia.org>

AFIN DE PRÉSERVER CETTE BIODIVERSITÉ,
VOICI QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

sont interdits :



Baignade



Chasse



Feux



Pêche



Ramasser
des végétaux



Jeter
des déchets*

* Les poubelles sont volontairement absentes du site.
C'est à chacun d'avoir un comportement civique et de ramener
ses déchets chez lui. Merci.